

<https://www.aefinfo.fr/depeche/711525>

Antonin Gouze

8 min read

## Lycées professionnels : les responsables des bureaux des entreprises, des personnels à pérenniser, selon les acteurs

Un an après le lancement de la réforme du lycée professionnel et neuf mois après l'installation des bureaux des entreprises dans les lycées, ce nouveau dispositif présente un bilan contrasté. Geoffroy de Vitry, haut commissaire à l'enseignement et la formation professionnels, salue sa "plus-value", tandis que le syndicat des DDEFPT en charge de la supervision des bureaux pointe la nécessité de pérenniser le statut de leurs responsables. En Île-de-France, peu de responsables de BDE ont démissionné au cours de l'année scolaire, signe d'une bonne intégration au sein des équipes pédagogiques.



En Ile-de-France, seulement 4,7 % de rupture de contrats de responsables de BDE ont été enregistrés pour l'année scolaire 2023-2024, rapporte Véronique Blond, Drafpic adjointe de la région académique d'Île-de-France. Région académique Ile de France - Région académique Ile de France

L'instauration de "bureaux des entreprises" constitue l'une des mesures phare de la réforme du lycée professionnel, présentée par Emmanuel Macron il y a un an, le 4 mai 2023 ([lire sur AEF info](#)). Selon la circulaire publiée en mai 2023 ([lire sur AEF info](#)), les BDE sont "le point d'entrée dans chaque lycée professionnel pour les acteurs du monde professionnel" afin de renforcer les interactions entre l'établissement et "ses partenaires professionnels", "d'améliorer l'insertion professionnelle" et "d'adapter les formations aux besoins en compétences du territoire". Neuf mois après leur mise en place ([lire sur AEF info](#)), où en est-on ?

Lors d'un entretien avec AEF info ([lire sur AEF info](#)), le nouveau haut-commissaire à l'enseignement et à la formation professionnels, Geoffroy de Vitry, se dit "convaincu de la plus-value de la présence d'un responsable BDE dans les établissements", même s'il concède qu'il est "encore tôt pour tirer un bilan qualitatif précis, malgré des premiers retours positifs". Une "réelle plus-value" des BDE est également saluée par Dominique Pouchain, secrétaire général du SN2D-Unsa - un syndicat de DDFPT de l'EN dont le rôle est de superviser les responsables de BDE dans les lycées - qui alerte aussi sur la nécessaire pérennisation des responsables de BDE.

La région Île-de-France organisait quant à elle le 24 avril la première "rencontre des responsables du bureau des entreprises franciliens" pour faire se rencontrer 230 d'entre eux de la région académique. L'occasion de faire un bilan du dispositif et d'examiner la situation des responsables des bureaux des entreprises, à travers les tendances observées dans les 285 lycées pros de la région.

4,7 % de ruptures de contrats de responsables de BDE en Île-de-France cette année

Contactée par AEF info, Véronique Blanc, Drafpic adjointe de la région académique d'Île-de-France, fait état de "retours positifs des chefs d'établissement, des enseignants, des acteurs institutionnels et économiques, et des élèves". Et de citer notamment "le rôle des responsables de BDE dans le dispositif 'avenir pro', et dans le cadre des CLEE autour de

la mise en œuvre de projets concrets (job dating) avec des acteurs institutionnels et des acteurs économiques".

Selon le MENJ, il y a aujourd'hui 1 300 responsables de bureaux des entreprises sur les 2 082 lycées pros de France, soit un responsable de BDE en place dans 62 % des lycées pros (et 38 % d'établissements couverts par un responsable rattaché à plusieurs établissements). En Île-de-France, on compte "un responsable de BDE dans 70 % des établissements, 30 % d'établissements restant couverts par un RBDE qui couvre deux lycées pros", indique Véronique Blanc. Ce qui ne "pose pas de problème, car cette répartition a été ajustée selon la taille des établissements", ajoute-t-elle.

Pour la rentrée prochaine, elle juge "évident que le nombre de RBDE sera maintenu", et recense "seulement 4,7 % de rupture des contrats de responsables de BDE en Île-de-France cette année". Les raisons invoquées pour ces ruptures : "Des candidats ayant reçu des propositions plus intéressantes juste après leur prise de poste, ou certains ayant constaté que l'univers d'un LP ne correspondait pas à ce qu'ils imaginaient".

Un optimisme que ne partage pas Dominique Pouchain, pour qui, à l'échelle nationale, "les situations où il n'y a qu'un responsable pour deux établissements sont problématiques et ne correspondent pas à la promesse gouvernementale initiale", souligne-t-il. Et d'ajouter "craindre que ces effectifs ne baissent à la rentrée 2024 avec le départ de certains responsables, notamment en raison d'une insatisfaction quant à leur statut".

### Des postes à pérenniser

Les responsables de BDE recrutés en septembre 2023 l'ont en effet été "en CDD d'un an renouvelable, ce qui est insécurisant pour eux : ils n'ont pas de statut pérenne", rappelle Dominique Pouchain. Pour le responsable syndical, cette absence "de stabilité professionnelle et de perspectives de carrière est la principale raison" des départs de certains responsables en cours de contrat. Une instabilité professionnelle d'autant plus problématique que "nouer des liens avec des entreprises peut prendre du temps, et qu'il faut donc pouvoir s'inscrire dans la durée", précise-t-il. Il appelle ainsi le MENJ à "reprofilier ce poste et à définir des objectifs de poursuite de carrière pour ces personnels". Pour pouvoir inscrire ce poste dans le temps, il pointe aussi la nécessité "d'une rémunération assez importante pour être attractive sur la durée".

La question de la sécurisation du poste de responsable de BDE retient également l'attention de la région académique d'Île-de-France, qui dit "travailler pour sécuriser et permettre la stabilité des équipes, car il est primordial de capitaliser sur les personnes, les relations interpersonnelles et le travail en réseau", souligne Véronique Blanc. Elle juge par ailleurs nécessaire de "revaloriser la voie professionnelle pour les élèves, mais également pour les personnels pour donner davantage de sens à leurs missions".

Au cours de la rencontre des responsables de BDE du 24 avril, le Drafpic d'Île-de-France Éric Garnier rappelait aussi que le poste de responsable de BDE est "un nouveau métier installé en très peu de temps", mais martelait sa volonté de "continuer l'accompagnement du réseau des RBDE par de la formation continue et des rencontres régulières".

L'articulation avec les DDFPT à affiner

La place des responsables de BDE dans l'équipe pédagogique des lycées pros est aussi une difficulté que certains responsables de BDE ont rencontrée depuis la rentrée 2023. En Île-de-France, Véronique Blanc reconnaît ainsi "quelques difficultés rencontrées par certains responsables pour trouver leur place dans l'organisation de l'établissement", tout en soulignant une situation "normale pour une fonction qui n'a que quelques mois" et la nécessité "d'un accompagnement sur la durée, pour permettre à chacun de trouver sa place dans cet écosystème".

C'est notamment l'articulation entre les missions des DDFPT et des responsables de BDE qui peut encore poser problème. Véronique Blanc rappelle ainsi que "le RBDE est sous la responsabilité du chef d'établissement et accomplit ses missions sous la coordination du DDFPT", mais reconnaît toutefois que "selon les sujets, la taille et la complexité organisationnelle de l'établissement, l'articulation peut encore parfois nécessiter davantage de temps". Du côté du haut-commissariat à l'enseignement et à la formation professionnels, Geoffroy de Vitry avance que "le temps de rodage est terminé et que le 'modus vivendi' a été trouvé entre DDFPT et RBDE".

Chez les DDFPT, la circulaire publiée en mai 2023, qui détermine précisément le rôle et les missions des responsables de BDE ([lire sur AEF info](#)), est saluée par Dominique Pouchain, qui constate tout de même "qu'il existe parfois une incompréhension des responsables de BDE, qui questionnent les tâches administratives à effectuer et estiment

que ce n'est pas de leur ressort. Même si cela est marginal, certains quittent leur fonction car ils ne s'attendaient pas à ces exigences".

Pour le SN2D, une autre raison du départ de certains responsables de BDE est "une inadéquation des profils avec le poste, car le recrutement des responsables de BDE s'est parfois fait sans la participation des DDFPT - qui connaissent bien les compétences nécessaires à ce type de poste - mais par des IEN ou des Drafpic". L'organisation plaide ainsi pour "davantage inclure les DDFPT dans les recrutements à venir".

Generated with Reader Mode